

L'édition musicale menace Yahoo en Chine

L'association qui regroupe les industriels de la musique, l'IFPI vient de publier un communiqué dans lequel il menace Yahoo! Chine du fait qu'elle permet aux internautes de télécharger illégalement de la musique.

Sur le site de l'IFPI, on peut lire : « Au mois d'avril 2006, l'IFPI a envoyé un courrier à Yahoo Chine lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce piratage qui bafoue les droits des membres de l'association. »

A cette date, nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante. L'IFPI a donc décidé d'entamer une procédure à l'encontre du site » car comme le souligne le CEO de l'IFPI : « si la négociation ne fonctionne pas c'est à la justice de faire son devoir ».

Il est donc très probable que c'est la justice chinoise qui va trancher dans cette affaire sauf si Yahoo se décide à un compromis et que l'IFPI l'accepte.

L'action est rendue possible par une nouvelle loi chinoise qui est en application depuis le premier juillet. Elle permet d'obtenir la condamnation des pirates qui ne respectent pas les droits d'auteurs, les sanctions peuvent monter jusqu'à 100,000 yuans.

Selon l'IFPI le phénomène est loin d'être sur le déclin dans ce pays ou 90% des CD et DVD vendus sont illégaux, soit un préjudice annuel estimé à près de 400 millions de dollars.

Yahoo China est opéré par Alibaba.com, un portail chinois dont le groupe détient 40 %. Ce n'est pas la première fois que l'IFPI attaque la chine. En 2005, l'association avait entamé une procédure similaire à l'encontre du très populaire moteur de recherche : Baidu. L'affaire n'est d'ailleurs toujours pas terminée.

Rappelons que l'IFPI représente les intérêts de plusieurs milliers de membres dont les géants de l'édition comme EMI, Sony BMG, Universal, etc.